



Où puis-je me faire tester ?

- Dans un laboratoire de biologie médicale ou un site de prélèvement externe/drive
- Trouver l'information sur : www.sante.fr



Combien ça coûte ?

- Le test RT-PCR est accessible gratuitement et sans ordonnance, **il est pris en charge à 100% par l'assurance maladie** (de 63 à 73€ pour le prélèvement + l'analyse + la gestion administrative)



Comment se déroule le test ?

Réalisé sous la responsabilité d'un biologiste médical il se déroule en 4 étapes :

- 1/ **Entretien** : un professionnel recueille mes informations
- 2/ **Prélèvement** : un professionnel habilité et formé réalise un prélèvement nasopharyngé ou oropharyngé* ou salivaire**
- 3/ **Analyse RT-PCR** : le prélèvement est analysé dans un laboratoire de biologie
- 4/ **Résultat**: le laboratoire me rend le résultat sous 24h et enregistre le résultat dans **SI-DEP*****



Le Test RT-PCR en bref

- Détection de la présence du COVID 19 par amplification du matériel génétique
- Seuls les laboratoires de biologie médicale peuvent réaliser ces tests
- La réalisation d'un tests PCR nécessite une **formation préalable au prélèvement nasopharyngé ou oropharyngé* ou salivaire****

Qui est prioritaire ?

- Personnes symptomatiques disposant d'une prescription médicale
- Personnes contacts présentant un justificatif
- Personnes identifiées par l'autorité sanitaire dans le cadre d'un protocole spécifique de dépistage
- Personnels de santé
- Personnels exerçant en milieu scolaire
- Personnels d'un Opérateur d'Importance Vitale (OIV)

Résultat positif ?

- Je m'isole et je consulte mon médecin
- Je récupère 30 masques chirurgicaux auprès de ma pharmacie

Résultat négatif ?

- Je continue de respecter les gestes barrières

*Pour les patients asymptomatiques pour lesquels le prélèvement nasopharyngé se révèle impossible ou difficile.

**Pour les patients symptomatiques lorsque le prélèvement nasopharyngé est difficilement ou pas réalisable

***SI-DEP est le système d'information national de dépistage de la Covid-19